



Les Propos de la Tour

Édition juin 2020

Mot du Maire

L'été est à nos portes, c'est donc le temps de prendre une pause et de profiter de chaque instant!

Malgré le contexte actuel de la COVID-19, la Ville de Donnacona regorge de beaux projets pour l'année 2020, tant municipaux que commerciaux. Certes, l'avancement des projets comprend quelques contraintes et règles additionnelles imposées par le gouvernement, en cette période exceptionnelle. Heureusement, nous pouvons continuer à avancer nos dossiers, mais de façon différente.

Pour vous aider à mieux comprendre la situation sur notre territoire, vous trouverez une section réservée au Coronavirus

dans ce journal, qui résume les différentes mesures. Je profite également de l'occasion pour remercier tous nos employés, qui ont redoublé d'efforts malgré ces temps difficiles, tous nos organismes pour venir aussi bien en aide à la population ainsi que nos commerçants, qui ont trouvé des idées innovantes pour répondre au besoin des citoyens.

Sachez que nous travaillons très fort pour vous offrir tout de même de belles activités cet été, tout en respectant les mesures sanitaires. En voici d'ailleurs quelques exemples :

- Ouverture des nouveaux terrains de tennis

- Fête nationale virtuelle
- Ouverture des jeux d'eau
- Hommage aux bénévoles virtuel
- CinéParc et AutoShow
- Activités de plein air au parc des Anglais

Si les développements de la situation actuelle nous permettent d'aller de l'avant, réservez votre samedi 3 octobre pour la troisième édition du Bal du maire ainsi que le 11 octobre pour la 6^e édition de la Course du maire.

Je vous souhaite de passer un bel été avec vos proches !



Jean-Claude Léveillé
Maire
Ville de Donnacona

Quelques rappels !

Horaires

HÔTEL DE VILLE

Du 1^{er} mai à la fête du Travail

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 16 h sans interruption

Fête du Travail jusqu'au 30 avril

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE (ARÉNA/COMPLEXE)

Du 1^{er} mai à la fête du Travail

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Fête du Travail jusqu'au 30 avril

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIF

Mercredi 24 juin, mercredi 1^{er} juillet et lundi 7 septembre

TRAVAUX PUBLICS

Du 24 juin jusqu'à la fête du Travail

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 7 h 30 à 12 h

Fête du Travail jusqu'au 23 juin

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

BIBLIOTHÈQUE

Horaires estival (Dès le 1^{er} mardi suivant la fête des Pères)

Lundi, samedi et dimanche FERMÉ
Mardi et jeudi 15 h 30 à 20 h 30
Mercredi 14 h à 20 h 30
Vendredi 9 h 30 à 14 h

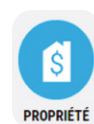
Horaires régulier (Du 1^{er} mardi suivant la fête du Travail)

Lundi FERMÉ
Mardi et jeudi 16 h à 20 h 30
Mercredi 14 h à 20 h 30
Vendredi 9 h 30 à 11 h 30, 18 h à 20 h 30
Samedi et dimanche 10 h à 16 h

Inscrivez-vous à...

Voilà ! Dossier citoyen personnalisé

<https://donnacona.appvoila.com/fr/>



Cliquez sur l'onglet **Propriété** pour ajouter votre propriété. Avec votre compte de taxes 2020 en mains, vous pourrez le lier à votre Dossier et ainsi vous inscrire afin de le recevoir en version électronique en 2021.



Vous pourrez aussi vous inscrire aux activités offertes par le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sous l'onglet **Loisirs**.



Séances du conseil

Juin : lundi 22
Juillet : lundi 13
Août : lundi 10 et lundi 24
Septembre : lundi 14 et lundi 28



Séances de la cour

Juillet et août : pause estivale
Septembre : mercredi 16

Nomination service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



**La photo a été prise avant la pandémie actuelle.*

M. René Alain, qui en est à sa 9^e année de service à titre de directeur, a passé le flambeau de la direction du service des loisirs de la culture et de la vie communautaire à M. Jean-François Bussièrès depuis le 2 mars dernier.

Nous souhaitons une merveilleuse retraite à M. Alain, qui quittera officiellement le 21 août prochain. Merci infiniment pour toutes ces belles années.

Félicitations à M. Bussièrès et bienvenue dans l'équipe!

La Ville de Donnacona est également fière d'accueillir Mme Edith Trudel à titre de coordonnatrice aquatique dans l'équipe. Mme Trudel assurera la gestion globale des activités aquatiques qui seront offertes à la population. Elle mettra donc en place une belle programmation qui répondra à vos besoins! Un sondage a d'ailleurs été créé pour connaître vos préférences afin d'établir une belle programmation que vous allez adorer. Complétez-le avant le 28 juin prochain! Par ici : fr.surveymonkey.com/r/7VBRXDH

Reconnaissance des années de service de nos employés



Roger Lamothe

15 ans de service – Travaux publics



Lyne Gauthier

20 ans de service – Administration



Johanne Roy

35 ans de service – Urbanisme et développement économique



Julie Alain

20 ans de service – Administration

**Les photos ont été prises avant la pandémie actuelle.*



Alain Papillon

25 ans de service – Service de sécurité incendie



Raymond Benoit

40 ans de service – Service de sécurité incendie

Reconnaissance officielle des organismes de la Ville

La Ville de Donnacona reconnaît l'apport important des organismes sans but lucratif, œuvrant sur son territoire, dans l'amélioration constante de la qualité de vie des citoyens. C'est pourquoi nous avons officialisé la reconnaissance des organismes reconnus au sein de la Ville lors de différentes séances publiques du conseil.



Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif de Donnacona (CIEC)

**Les photos ont été prises avant la pandémie actuelle.*



Centre d'interprétation de la Nature et d'Animation Familiale (CINAF)



Carrefour F.M. Portneuf



Arc-en-Ciel, organisme communautaire en santé mentale

Du nouveau chez nos commerçants

Bienvenue à Donnacona et bon succès!



Clinique du Sommeil Lessard

La Clinique du Sommeil Lessard est la seule clinique dans la MRC de Portneuf qui est spécialisée dans le diagnostic et le traitement de l'apnée du sommeil. Retrouvez enfin un sommeil réparateur et l'énergie dont vous rêvez!

499, route 138, bureau 203C

**La photo a été prise avant la pandémie actuelle.*

Agrandissement chez SELCOTEC

Spécialisée dans la réparation d'équipement industriel depuis 2014, SELCOTEC doublera la superficie de ses installations dans le parc industriel. L'entreprise fera un agrandissement de 6600 pieds carrés derrière l'usine existante. Deux locaux de 1500 pieds carrés pourront être loués à des entreprises industrielles qui voudraient s'établir à Donnacona.

À qui la chance?

180, rue Piché



En cette période de déménagement

Vous vous demandez comment disposer des articles, en bonne ou en mauvaise condition, dont vous n'avez plus besoin? Voici quelques pistes afin de vous guider et d'assurer que les articles, matières et matériaux, soient acheminés au bon endroit.

Écocentre | Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf

Pour vos appareils électroniques ou articles endommagés, vos encombrants, vos matériaux de construction et autres, référez-vous à l'écocentre le plus près de chez vous. Plus de détails sur le site de la RRGMRP.

Le Relais du meuble

Plus besoin de vos meubles ni de vos appareils électriques même s'ils sont encore en bon état? Faites un don au Relais de la Pointe-Aux-Écureuils et apportez-les au Relais du Meuble (situé au sous-sol de l'ancienne église de Les Écureuils).

Le Relais du Meuble est ouvert tous les mercredis de 13 h à 16 h et le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Ouvrir Donnacona

Vêtements secondes mains, articles de maison, jouets, items électroniques, etc.

Dépôt de dons : Du lundi au dimanche de 8 h à 21 h. Vous devez déposer vos articles dans les boîtes prévues à cet effet, à l'arrière de l'église de Donnacona, ou dans les marches intérieures.

Aucun article ne doit être déposé à l'extérieur ou dans le stationnement.

Heures d'ouverture : Mercredi de 13 h 30 à 16 h et 18 h 30 à 20 h, de septembre à juin.

Garage municipal de Donnacona

Vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal, selon l'horaire du service des travaux publics :

- Néons et fluocompactes;
- Peinture, dans son contenant d'origine.

Tout autre résidu domestique dangereux doit être acheminé dans un écocentre.

Éco-peinture

Plus de 92 millions de kilos de peinture et de contenants vides ont été détournés des sites d'enfouissement depuis le début du programme d'Éco-Peinture en 2001. Sans votre contribution, tous ces litres de peinture auraient pu contaminer la nappe phréatique.

Que vos contenants soient vides ou non, la meilleure chose à faire est de vous rendre dans l'un de nos 1200 points de dépôt afin de disposer sécuritairement de vos résidus de peinture.

Comment est recyclée votre vieille peinture ?

Vous avez l'habitude de rapporter vos vieux pots de peinture à l'écocentre ou dans une quincaillerie, mais savez-vous ce qu'il advient une fois qu'ils sont ramenés à ces endroits? Les produits sont déposés dans les bacs de récupération d'Éco-peinture et ils sont acheminés à une usine à Victoriaville afin d'être recyclés.

Rappels saisonniers



Parcs sans fumée

Nos parcs, terrains sportifs, terrains de jeux et aires réservées aux spectateurs sont tous des zones sans fumée. Bouger, s'amuser et respirer sans fumée, c'est génial!

Cette interdiction permet à tous les citoyens, particulièrement les enfants, de respirer de l'air de qualité durant les activités et les événements.

Prévenons le vandalisme !

Comme lors des dernières années, dès le mois de juin, vous aurez peut-être la chance de rencontrer cet été sur le territoire de la municipalité trois préventionnistes, des stagiaires professionnels et courtois étudiant en techniques policières. Par cette initiative, la municipalité souhaite assurer une présence préventive accrue dans les parcs et lieux publics pour contrer le vandalisme et favoriser chez les différents groupes d'âge des comportements civils et respectueux. Ces derniers circuleront les soirs de semaine et les fins de semaine à vélo et seront identifiés aux couleurs de la ville en portant des tenues affichant notre logo.

Que font-ils? Ils ont le mandat d'assurer le respect de certains règlements municipaux comme ceux sur l'utilisation de l'eau potable, les parcs sans fumée, les nuisances, la sécurité et la qualité de vie (feux d'artifice, bruit, animaux, etc.). Ils auront aussi la tâche d'informer et sensibiliser les citoyens sur leur rôle et les règles entourant les infractions consta-

tées, tout en rapportant aux autorités compétentes, telle la Sureté du Québec ou la Ville, tout accident ou méfait observé.

La Ville de Donnacona souhaite ainsi accroître la sécurité dans les espaces publics et diminuer les frais de réparation liés au vandalisme, des sommes que nous pourrions alors réinvestir plus judicieusement au profit des citoyens. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Bon été à tous !

Matières recyclables et déchets seulement

Dépôt de toutes autres matières passibles d'amende
SVP gardez cet endroit propre

Matières RECYCLABLES	DÉCHETS	AUTRES MATIÈRES
À apporter à l'écocentre		

Pour tout renseignement sur le tri des différentes matières, consultez le villededonnacona.com

Un bon usage des conteneurs semi-enfouis

La Ville de Donnacona a mis à la disposition des citoyens des conteneurs semi-enfouis près du Relais de la Pointe-Aux-Écureuils. Malheureusement, certains semblent confondre point de dépôt et dépotoir.

Nous tenons à rappeler que ces conteneurs semi-enfouis sont présents afin de permettre aux citoyens d'y déposer leurs déchets ou matières recyclables excédentaires. Ils ne sont donc pas destinés à y recevoir des matières organiques ou des matériaux de construction, qui devraient être déposés à l'un des écocentres. Celui le plus près de la Ville est situé à Neuville à l'adresse suivante : 1310, chemin du Site.

En vertu de l'article 7.8.1 du RMU-2019, sachez que le dépôt de toutes autres matières est passible d'amende en raison des nuisances publiques sur le territoire de la Ville de Donnacona.

Pour vous aider à mieux différencier les matières acceptées dans chacun des conteneurs semi-enfouis, consultez le guide pratique du tri des matières résiduelles : <https://villededonnacona.com/file-6007>

Consultez notre article explicatif pour connaître les détails d'utilisation : <https://villededonnacona.com/fr/actualites/1454/rappel-du-bon-usage-des-conteneurs-semi-enfouis-sur-le-territoire>

Diminuons, ensemble, les risques de propagation du virus

Ça va bien aller!



La Ville de Donnacona rappelle qu'il est essentiel de continuer à suivre les différentes consignes sanitaires, notamment : le lavage des mains, tousser et éternuer dans son coude et le maintien d'une distance de deux mètres avec les autres personnes. La prévention des infections est la responsabilité de tous. Diminuons, ensemble, les risques de propagation du virus!

Si vous éprouvez de l'inquiétude ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, composez, sans frais, le 1 877 644-4545 ou consultez la page quebec.ca/coronavirus.

Outils de la Ville pour se tenir informé

Un [article résumé](#) est disponible sur notre site internet pour vous aider à retrouver les informations importantes reliées à la COVID-19. Surveillez également de près notre Page Facebook, nos enseignes numériques et nos infolettres pour vous informer des différentes mesures de santé de publique de la Ville.

Installations et bâtiments municipaux : ouverts ou fermés?

Pour les bâtiments qui sont actuellement ouverts au public, prenez note que nous privilégions tout de même de nous expliquer votre requête par téléphone au **418 285-0110** ou par courriel à info@villededonnacona.com avant de vous déplacer sur les lieux. Merci de votre précieuse collaboration!

OUVERTS AU PUBLIC	FERMÉS AU PUBLIC
• Aréna • Hôtel de ville • Garage municipal • Parc canin • Parc familial des Berges • Parcs de quartier • Jardin communautaire • Quai de Les Écureuils	• Local des jeunes • Bibliothèque municipale (service sans contact) • Centre Alliance Donnalie • Maison de la culture Georges-Hébert-Germain

Pour tout connaître sur les mises à jour actuelles et à venir, visitez le villededonnacona.com

Espaces verts et parcs municipaux

En raison du déconfinement graduel et par souci du bien-être de ses citoyens, la Ville de Donnacona a décidé de rouvrir le parc canin, le jardin communautaire ainsi que les espaces verts des différents parcs de quartier. En ce sens, la Ville de Donnacona autorise désormais l'utilisation des modules de jeux et des mobiliers dans ses différents parcs de quartier. Sachez qu'une désinfection des modules de jeux est effectuée deux fois par jour par notre équipe, et ce, dans chacun des parcs de la Ville. Nous rappelons toutefois qu'il est important de demeurer vigilants et de respecter les mesures sanitaires.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale offre aux citoyens une alternative au prêt physique de document avec un service de prêt et de retour sans contact personnalisé, et ce, en plus du prêt numérique actuellement en place. Pour ce faire, vous devez fournir votre nom, vos coordonnées ainsi que vos demandes spéciales, s'il y a lieu, en contactant la bibliothèque par téléphone au **418 285-4300** ou par courriel à bibliotheque@villededonnacona.com. Un membre du personnel communiquera ensuite avec vous pour connaître vos besoins, vous informer de la procédure à suivre et convenir d'un moment de rencontre pour la cueillette. En ce sens, les personnes intéressées devront obligatoirement contacter la bibliothèque avant de se déplacer.

Prenez note qu'il est possible de s'inspirer dans le catalogue disponible sur notre site internet. Toutefois, en raison de la situation actuelle, il ne sera pas possible de faire les réservations dans cet outil.

Le Camp de jour débute le 22 juin

Cette année, le camp de jour de Donnacona sera exceptionnellement différent afin de respecter les mesures d'hygiène sanitaires mises en place selon les directives de la Santé publique. Soyez assuré que la santé et le bien-être de vos jeunes sont nos priorités.

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de rencontre de parents cette année. Cependant, des documents informatifs sont disponibles sur notre site internet pour connaître tous les détails concernant le déroulement du camp de jour et du PAAM 2020.

Nouveauté 2020 : Dorénavant, les groupes seront mixtes (garçons et filles de même niveau scolaire)



Nous acceptons, exceptionnellement, que le paiement des comptes de taxes municipales soit effectué par carte de crédit, et ce, à distance en remplissant le formulaire interactif disponible sur notre site internet. Il est possible de retarder le paiement du versement de taxes municipales prévu le 4 mai et le 2 juillet, et ce, sans aucun intérêt et pénalité. Cette mesure sera en vigueur jusqu'au 10 août 2020. Après cette date, le taux d'intérêt sera fixé à 5% pour le reste de l'année 2020.

Il est également toujours possible d'effectuer le paiement en quatre (4) versements et d'utiliser les modes de paiement suivants : chèques postdatés envoyés par la poste et paiement en ligne par le biais de votre institution financière.

Séances du conseil municipal

Les séances publiques du conseil municipal se font à huis clos afin de respecter les directives de la Santé publique ainsi que de prévenir la propagation de la COVID-19. Comme le public n'est plus admis dans la salle du conseil par mesure de sécurité pour tous, il est possible de consulter les séances directement en ligne sur notre chaîne YouTube et sur notre site internet.

Vous êtes d'ailleurs invités à poser vos questions en lien avec l'ordre du jour exceptionnellement par courriel à communications@villededonnacona.com. Les questions reçues seront posées lors de l'une des deux périodes de questions du public prévues lors des séances. Pour connaître les conditions à respecter avant d'envoyer le tout, rendez-vous sur le villededonnacona.com.

Cour municipale

La Cour municipale de la Ville de Donnacona reprend graduellement ses activités. Les dossiers qui ont dû être reportés en raison de la pandémie se verront attribuer une nouvelle date d'audition. Un avis vous sera transmis. Par ailleurs, différentes mesures ont été mises en place afin de pouvoir procéder aux auditions de la cour dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation émises par la Santé publique.

Pour toute question entourant un dossier de cour, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Emilie Bernard par téléphone au 418 285-0110 poste 247 ou avec M. Israël Leblanc au 418 285-0110 poste 238. Vous pouvez aussi joindre la cour municipale par courriel au courmunicipale@villededonnacona.com. Nous vous invitons fortement à téléphoner pour prendre rendez-vous avant de vous présenter à nos bureaux.

ÉVÉNEMENTS 2020



Hommage aux bénévoles

Malgré la situation exceptionnelle, la Ville de Donnacona tient à souligner le travail des personnes qui donnent sans compter à leur communauté, que ce soit dans le secteur culturel, sportif, ou communautaire.

La 18^e édition de la soirée Hommage aux bénévoles se fera de manière virtuelle. Un montage vidéo présentant les organismes en nominations ainsi que les lauréats sera mis en ligne sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville dans la semaine du 22 juin. De cette façon, les organismes pourront tout de même être honorés pour leur implication.

Festival de Blues

Les activités de la 15^e édition seront remises à l'année prochaine due à la situation actuelle. Rendez-vous du 5 au 8 août 2021!



Happening Festibièr

La pandémie de la COVID-19 fait en sorte que la Ville de Donnacona n'a pas d'autres choix que d'annuler l'édition 2020 du Happening Festibièr. Réservez le 14 août 2021 pour profiter pleinement de ce bel événement!

Expo Donnacona

Malheureusement, l'événement prévu du 10 au 13 septembre prochain sera également remis à l'année prochaine due à la situation actuelle. Rendez-vous en septembre 2021!

Bal du maire - 3 octobre

La 3^e édition du Bal du maire se déroulera le samedi 3 octobre au Centre Alliance Donnallie, évidemment, si la situation actuelle nous le permet. Grâce à votre générosité, les sommes d'argent qui seront amassées dans le cadre du Bal du maire seront redistribuées à des jeunes, à des sportifs et à des organismes. Nous sollicitons donc la participation de tous afin de contribuer au succès de cette troisième édition.

Les détails sur le déroulement de l'événement et les possibilités de commandites sont à venir!

Course du maire - 11 octobre

Pour la sécurité de tous, la 6^e édition de la Course du Maire a été reportée au dimanche 11 octobre 2020, selon l'évolution de la COVID-19. Prenez note qu'un remboursement sera uniquement effectué aux participants si la situation actuelle ne nous permet pas de tenir l'événement en octobre prochain.

Information et inscription via le site Internet de l'événement : www.coursedumaire.ca

Remise des pourboires à quatre organismes

Avant que la pandémie ait lieu sur l'ensemble du Québec, les pourboires amassés lors des soirées, de septembre à janvier, se tenant à la Maison de la culture Georges-Hébert-Germain ainsi qu'au Centre Alliance Donnallie ont été remis en totalité à des organismes.

De la part de ces organismes : Merci à vous tous d'avoir contribué à amasser ces belles sommes!



L'Arc-en-Ciel, organisme communautaire en santé mentale de Portneuf

218,35 \$



Club patrimoine et musique

217,00\$



Laura Lémerveil

259,00\$



Société Saint-Vincent-de-Paul

210,50\$

La Fête nationale du Québec

Mardi 23 juin

17 h | Soirée chansonnier en direct sur Facebook avec Tommy Connelly

Mercredi 24 juin

Mot des élus | 10 h

Vidéo brico avec Atelier Lez'arts | 11 h

Rallye découverte avec Général Patente | 13 h 30 à 16 h 30

Joignez-vous à la fête virtuelle
Rendez-vous sur notre page Facebook



villededonnacona.com

Activités au Parc des Anglais

Zumba plein air

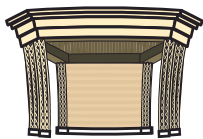
Chaque mardi à 19h du 30 juin au 18 août

Yoga plein air

Chaque jeudi à 19h du 2 juillet au 20 août

Activités gratuites et ouvertes à tous!

Information : Contactez le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire par téléphone au 418 285-3284 ou par courriel au loisirs@villededonnacona.com



Besoin d'un coup de pouce pour effectuer vos travaux?



COOPÉRATIVE
JEUNESSE DE
SERVICES
DONNACONA

Confiez vos travaux à la CJS de Donnacona. Elle regroupe environ une quinzaine de jeunes âgés entre 12 à 17 ans qui mettent sur pied leur propre entreprise de type coopérative afin de se créer un emploi dans leur municipalité.

Ils offrent des services tels que tonte de pelouse, désherbage, entretien ménager et plusieurs autres!

Vous êtes intéressés ?

Appelez-nous au 418 326-2357* ou contactez-nous par courriel (cjs-donnacona@gmail.com) ou par Facebook (CJS Donnacona).

*Attention : nouveau numéro pour l'été 2020 en raison de la COVID-19.

Corvée citoyenne au Parc familial des Berges

Notre superbe Parc familial des Berges a besoin d'un peu d'amour! Le Centre d'interprétation de la nature et d'animation familiale (CINAF) et la Ville demandent donc l'aide de tous les citoyens de bonne volonté qui voudraient bien donner un coup de main.

Il faudra démanteler les passerelles de bois allant du parc à la rue Notre-Dame, car elles sont devenues dangereuses pour les visiteurs. Le travail à effectuer par les personnes volontaires sera donc de transporter le bois démantelé au lieu indiqué. En effet, la machinerie et les véhicules ne peuvent s'y rendre. Emportez marteau, barres à clous et bottes de travail!

Date : Le samedi 27 juin, dès 8 h

Un dîner sera servi le midi ainsi que des rafraîchissements en fin de journée. Si vous avez du temps à donner pour revaloriser notre beau parc, merci d'appeler M. Robert Drolet au 418 283-2944.

Nouveau club de Tennis et Pickleball

Amateurs de tennis : les nouveaux terrains seront bientôt prêts et ouverts au public! Des passionnées de tennis ont d'ailleurs formé le tout nouveau club de Tennis et Pickleball de Donnacona. Plusieurs beaux projets sont sur la table pour l'été 2020 et notre petit doigt nous dit qu'il y aura de belles annonces dans les prochaines semaines à ce sujet.

Au programme pour l'été 2020 : Clinique de tennis gratuite, tournoi d'ouverture, cours pour enfants et adultes, une semaine de camp de jour spécialisé pour les enfants.

Intéressé à vous impliquer dans le nouveau club? Contactez notre coordonnateur sportif, Simon Angers, par courriel au angerss@villededonnacona.com.

Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP)



Les membres du conseil d'administration de la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP) sont heureux d'annoncer que l'année 2020 ne fera pas exception des 25 dernières années.

Les athlètes pourront déposer leur demande pour l'obtention d'une bourse de la fondation jusqu'au 30 juin 2020.

Obligation de demeurer sur le territoire de la MRC de Portneuf.

Pour connaître les critères d'admissibilité ou pour remplir les formulaires, visitez le www.fasap.com

Nouveauté été 2020 du Club de lecture Crock-Livres



Une belle nouveauté verra le jour cet été pour les petits amateurs de lecture. Du 25 juin au 13 août, Général Patente animera les activités du club de lecture Crock-Livres accompagné d'Ervil, célèbre crocodile mascotte de Crock-Livres.

Crock-Livres 2020

Plusieurs activités auront lieu dans les parcs de la Ville : défis de lecture et chasses au trésor seront proposés pour amuser votre enfant tout en découvrant l'histoire de notre magnifique ville. Divers prix seront également disponibles pour les enfants!

Pour y participer, la carte de la chasse au trésor devra être récupérée lors de la cueillette de livres à la bibliothèque, sur rendez-vous dès le 25 juin.

Inscription : bibliotheque@villededonnacona.com

Le golf de Donnacona est maintenant ouvert!



La saison de golf est débutée! Malgré tout, il est extrêmement important de respecter le protocole d'ouverture des parcours de golf produit par la Table de concertation de l'industrie du golf et accepté dans son intégralité par la Direction de la Santé publique.

N'hésitez pas à contacter le Club de golf de Donnacona par téléphone au 418 285-1771 pour toutes questions.

Inscription par téléphone ou sur le site internet de Chronogolf

Carrefour F.M Portneuf

Le Carrefour F.M. Portneuf demeure toujours disponible pour vous, aux heures habituelles, pour les services suivants :



- Écoute téléphonique et références;
- Accompagnement en situation de séparation;
- Interventions individuelles;
- Distributions alimentaires dans les cuisines collectives;
- Dépannages alimentaires d'urgence.

N'hésitez pas à nous téléphoner. Toutes situations ou questions ont leurs importances.

Tél : 418-337-3704 / 1 888-337-3704

Courriel : carrefourfmporneuf@globetrotter.net



Profitez de la saison estivale en toute sécurité !

Saviez-vous que l'utilisation de feux d'artifices est interdite sur toutes les propriétés privées de la municipalité selon le [règlement V-530 sur la prévention des incendies](#) adopté par les municipalités de la MRC de Portneuf. Il est toutefois possible, lors d'activités officielles d'une fête publique organisée par un comité de citoyens, une association ou par un organisme sans but lucratif reconnu par résolution du conseil municipal d'en faire prudemment l'utilisation. Une autorisation est alors requise par le directeur du service des incendies, et ce, à condition de respecter les exigences stipulées dans le règlement lors d'un événement supervisé et organisé en toute sécurité. Une amende de 300\$ ou plus peut être imposée s'il y a non-respect du règlement. Contactez-nous pour en savoir plus ou dénoncer une situation. Votre sécurité est une priorité.

Feu, Feu, joli feu...

En période estivale, nombreux sont ceux qui adorent se rassembler autour d'un feu pour relaxer ou festoyer. Pour assurer la sécurité et la protection des biens et personnes, il existe cependant une réglementation précisant les normes de sécurité à respecter. Un foyer extérieur conforme doit toujours être muni d'un pare-étincelles, être installé loin de tout bâtiment et de tout matériaux inflammables et ailleurs que sous des fils électriques, et ne jamais brûler des déchets et des matériaux de construction. De plus, un feu ne devrait en aucun cas être laissé sans surveillance ou causer des nuisances à votre voisinage. Vous pourriez être passible d'une amende de 100\$ et plus pour toute contravention au [règlement V-530 sur la prévention incendie](#) ou le [RMU-2019 relatif à la sécurité et la qualité de vie](#).



Arrosez de manière responsable !

En cas de période de sécheresse ou de beau temps, nous sommes tous tentés d'arroser notre pelouse, le jardin ou nos fleurs. Cependant, le [règlement V-426](#) autorise et limite les périodes d'arrosage entre 18 h 00 et 22 h 00, et cela du 1er mai au 15 septembre de chaque année. Vous ne pouvez non plus arroser tous les jours : les occupants d'habitations dont le numéro civique est pair peuvent arroser les mardis, jeudis et samedis, tandis que les occupants d'habitations dont le numéro civique est impair ont droit les mercredis, vendredis et dimanches. Dans tous les cas, nécessitant l'utilisation extérieure de l'eau, nous vous rappelons de faire un usage responsable et limité de cette ressource essentielle, tel que les prévoit les autres articles du règlement précité.

Nouvelle pelouse ?

Pas de problème ! Seule exception, à la suite de l'ensemencement ou la pose de la tourbe, celle-ci peut être arrosée aux heures prévues pendant une durée de 15 jours consécutifs,

Plantes envahissantes

Allergènes, envahissantes ou toxiques, certaines plantes ne sont pas les bienvenues sur votre terrain et leurs effets sur votre santé peuvent être parfois fort dérangeants et parfois dangereux. L'herbe à poux, l'herbe à la puce et la berce du Caucase sont des types que l'on retrouve fréquemment au Québec. Si elles investissent votre parterre, il est donc obligatoire de les éliminer rapidement tout en prenant les précautions nécessaires pour assurer votre sécurité. Le [règlement RMU-2019](#) relatif à la sécurité et à la qualité de vie énumère tous les végétaux étant considérés comme une nuisance. Si vous constatez la présence d'une ou plusieurs de ces plantes dans un site public, il est recommandé de le signaler au Service des travaux publics au (418) 285-2731 pour que nous procédions rapidement à leur élimination.



Programme d'aide financière à la rénovation des façades

Selon l'emplacement de votre bâtiment et les travaux de rénovation que vous pensez réaliser, vous pourriez être admissible à une aide financière offerte pour soutenir la rénovation et l'amélioration de la façade de votre bâtiment résidentiel.



La Ville de Donnacona offre jusqu'à 5 000\$ pour permettre une revitalisation de la façade des bâtiments résidentiels les plus âgés et qui nécessiteraient des travaux de rénovation importants. L'objectif de ce programme est d'améliorer le cadre bâti des vieux secteurs en favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural. Seuls les travaux extérieurs affectant des façades visibles de la rue peuvent être admissibles, et ceux-ci doivent embellir et mettre en valeur le bâtiment et ses éléments architecturaux.

Vente de garage

Vous souhaitez vous débarrasser des objets inutiles qui occupent trop d'espace dans votre garage ou votre résidence et vous envisagez organiser une vente de garage ? Sachez que ce genre d'activité est permise sur le territoire de la ville et que le permis est totalement gratuit, mais nécessaire ! Assurez-vous d'être conforme à la réglementation en respectant les conditions suivantes : la vente doit s'exercer sur votre terrain et vous devez être propriétaire des objets vendus; elle doit avoir une durée maximale de 3 jours; une seule vente de garage est permise par année ; et les affiches doivent être retirées dès la fin de l'activité. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme et du développement économique. Sortez vos tables pliantes !

N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe au besoin ou à nous contacter pour toute question !

Ces articles sont des résumés de la réglementation. Pour consulter les **règlements complets**, veuillez vous référer à notre page dédiée : <https://villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c72/reglements-municipaux/page-1>

Nous vous invitons à consulter nos **fiches réglementaires qui simplifient pour vous la réglementation** en visitant la page suivante : <https://villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c98/fiches-reglementaires-synthese-des-normes-en-vigueur/page-1>

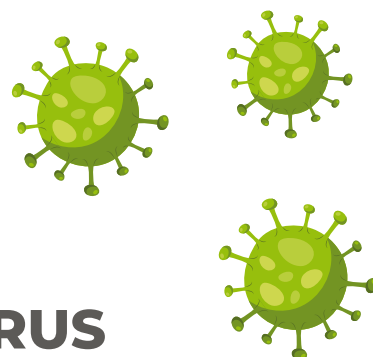
Besoin d'un **formulaire pour une demande de permis**? Allez faire un tour dans notre banque de données et trouvez celui dont vous avez besoin! <https://villededonnacona.com/villededonnacona.com/fr/centre-documentaire/c51/demande-de-permis-et-formulaires-administratifs/page-1>

Nous sommes là pour vous et assurer la réussite et la conformité de vos projets : (418) 285-0110, poste 237 ou urbanismedev@villededonnacona.com



Soyons des **voisins** **solidaires**

POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS



Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.

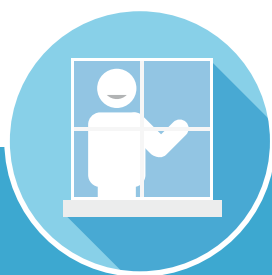


Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?

RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.



Besoin de sortir? GARDEZ VOS DISTANCES!

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ, contactez les organismes communautaires, visitez le site onjasetu.ca ou jebenevole.ca, et proposez de faire du bénévolat.

Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc) et [@Carrefourmunicipal](https://www.facebook.com/Carrefourmunicipal) avec le mot-clic [#Tousensemble](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc)

En savoir plus : voisinssolidaires.ca



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**